

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

---

*Année 1870-71.*

—  
(NOUVELLE SÉRIE)  
—

TOME DIX-HUITIÈME

---

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

Rue Hautefeuille, 24

—  
31 Janvier 1872

# DESCRIPTION

D'UNE

## ESPÈCE NOUVELLE DE MELOLONTHIDE

(AMPHIMALLUS LOGESI)

Par E. MULSANT et GODART

Présentée à la Société linnéenne, le 11 décembre 1871



### **Amphimallus Logesi, Mulsant et Godart**

♂ Oblong, tête et prothorax noirs. Suture frontale anguleusement dirigée en arrière dans son milieu. Tête hérissée de poils. Carène frontale brièvement interrompue dans son milieu. Antennes fauves ou brunes ; à 3<sup>e</sup> article égal au. 4<sup>e</sup> Prothorax assez densément ponctué ; hérissé de poils d'un blanc sale, plus épais au-devant de la base. Elytres ruguleusement ponctués, brunes ou d'un noir de poix ; garnies de poils blanchâtres, courts et mi-couchés ; chargées chacune d'une côte sturale et de deux autres pareilles jusqu'à la fossette humérale et d'une étroite nervure près du bord externe. Calus huméral prolongé en arrière jusqu'au quart de leur longueur. Dessous du corps noir ou brun. Ventre brun, presque glabre.

♀ Tête et prothorax d'un rouge rosat. Suture frontale en ligne transverse sur ses deux tiers médianes. Carène frontale non ou à peine interrompue dans son milieu. Prothorax marqué de points médiocrement rapprochés, séparés par des espaces superficiellement pointillés ; garni de poils peu allongés, livides et presque couchés. Ecusson fauve, densément et assez finement ponctué, pubescent. Elytes blondes ou d'une teinte rapprochée avec la suture brune et les rebords externes et apical d'un rouge brun ; peu ruguleusement ponctuées ; à nervure voisine du bord externe nulle ou obsolète. Dessous du corps et pieds, d'un rouge brun.

PATRIE : l'Italie méridionale.

Long., 0,0140 à 0,0157 (6 1/4 à 7 l). Larg., 0,0050 à 0,0061 (2 1/4 à 2 3/4) à la base des styles.

*Corps* oblong. *Tête* densément et presque uniformément ponctuée ; hérissée de poils d'un blanc cendré plus épais sur le front que sur l'épistome. *Suture frontale* en angle dirigé en arrière dans son milieu. *Carène frontale* ordinairement interrompue dans son milieu. *Antennes* fauves ou brunes ; à 3<sup>e</sup> article égal au 4<sup>e</sup> *Prothorax* rétréci en ligne presque droite ou légèrement sinuée dans la seconde moitié de ses côtés ; à angles postérieurs peu émoussés et un peu plus ouverts que l'angle droit ; bissinneusement en arc dirigé en arrière à la base ; convexe, noir ; cilié en devant et sur les côtés ; garni d'une frange d'un blanc sale sous la moitié médiane de sa base ; assez densément et peu grossièrement ponctué ; hérissé de poils d'un blanc grisâtre, un peu plus épais et couchés près de la base. *Ecusson* noir ; assez densément et peu grossièrement ponctué ; garni de poils blanchâtres. *Elytres* convexes ; brunes ou d'un noir ou brun de poix ; chargées d'une côte saturale et ordinairement de deux autres plus ou moins faibles : la seconde de celle-ci naissant de la fossette humérale ; à calus huméral prolongé en s'affaiblissant jusqu'au quart de leur longueur ; mais sans traces de côte juxta-marginale ; presque sans sillon au côté externe du calus ; ruguleusement ponctuées ; garnies de poils blanchâtres, fins, peu allongés, mi-élevés, médiocrement apparents. *Propygidium* et *Pygidium* d'un noir de poix ; le premier pubescent ; le second superficiellement ponctué, hérissé de poils peu apparents. *Dessous du corps* noir. *Poitrine* revêtue d'une longue pubescence d'un blanc sale. *Ventre* pointillé ; garni d'une courte pubescence sur les côtés ; hérissé sur ses arceaux d'une rangée transversale de pieds rigides. *Pieds* noirs ou d'un noir brun. *Cuisses postérieures* marquées de points peu rapprochés et garnies de longs poils blanchâtres. *Ongles* munis d'une dent basilaire et comme bidentée.

♀ *Corps* plus épais, plus sensiblement élargi des trois cinquièmes aux deux tiers des élytres. *Suture frontale* en ligne transverse sur les deux tiers médianes. *Tête* d'un rouge rosat ; densément, un peu grossièrement ponctuée ; plus sensiblement hérissée de poils blanchâtres sur le

front que sur l'épistome. *Antennes* d'un rouge testacé. *Prothorax* d'un rouge rosat; offrant sur sa ligne médiane les traces d'un sillon; marqué de points médiocres, et médiocrement rapprochés, séparés par des espaces superficiellement pointillés; ces points donnant chacun naissance à un poil médiocrement allongé, d'un livide blanchâtre ou flavescent, fin, couché. *Ecusson* blond ou d'un blond testacé; densément marqué de points piligères. *Elytres* blondes ou d'une teinte rapprochée, avec la suture brune et les bords externe et postérieur d'un rouge brun; ponctuées, garnies de poils et chargées de côtes comme chez le ♂. *Pygidium* et *Propygidium* blonds, avec une bande médiane brune ou brunâtre. *Dessous du corps et pieds* d'un rouge brunâtre.

**PATRIE** : l'Italie méridionale. Coll. de M. Desbrochers des Loges, à qui nous nous faisons un plaisir de dédier cette espèce.

L'*A. Logesi* se distingue aisément de l'*A. fuscus* par ses élytres garnies de poils assez courts, mais très-apparents.

